

DÉLIBÉRATION N°DL20250071 DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU MARDI 15 AVRIL 2025

Le maire de la ville de Saint-Chamond certifie que :

- la convocation de tous les conseillers municipaux en exercice a été faite dans les termes et délais prescrits par la loi, le 04/04/2025 ; que la délibération ci-après transcrite, textuellement extraite du registre des procès-verbaux du conseil municipal, a été affichée et qu'il n'a pas été présenté d'observation ;
- le nombre des conseillers municipaux en exercice, le jour de la séance, était de 39 sur lesquels il y avait 29 présents, 10 absents représentés à savoir :

ÉTAIENT PRÉSENTS

M. Axel DUGUA ; M. Régis CADEGROS ; Mme Andonella FLECHET ; M. Gilles GRECO ; Mme Sandrine FRANÇON ; Mme Aline MOUSEGHIAN ; M. Bruno CHANGEAT ; Mme Catherine CHAPARD ; M. Daniel FAYOLLE ; Mme Béatrice COFFY (jusqu'à 23h40) ; M. Alexandre CIGNA ; M. François MORANGE ; M. Pierre DECLINE ; Mme Geneviève MASSACRIER ; Mme Michèle FREDIERE ; M. Francis NGOH NGANDO (à compter de 18h50) ; M. Philippe PARET ; Mme Florence VANELLE ; Mme Florence VILLEDIEU ; Mme Ayse CALYAKA ; Mme Abila CIPRIANI (jusqu'à 23h28) ; M. Raphaël BERNOU ; Mme Dudu TOPALOGU (de 18h47 à 23h15) ; Mme Christiane MARQUET-MASSARDIER ; Mme Isabelle SURPLY ; M. Jean MINNAERT ; Mme Patricia SIMONIN-CHAILLLOT (à compter de 19h46) ; M. Romain PIPIER (de 18h48 à 23h40) ; M. Pierre-Mary DESHAYES ; Mme Juliette BOULLIAT (jusqu'à 00h30) ; M. Luc CHEVALLIER ; M. Jean-Luc DEGRAIX ; Mme Stéphanie CALACIURA ; Mme Michelle DUVERNAY ; M. Jean-Luc BOUCHACOURT (jusqu'à 00h22) ; M. Jean-Paul RIVAT ; M. Jean-Marc LAVAL ;

ABSENTS REPRÉSENTÉS

Mme Béatrice COFFY a donné procuration à M. Bruno CHANGEAT (à compter de 23h40)
M. Yves ALAMERCERY a donné procuration à M. Daniel FAYOLLE
M. Francis NGOH NGANDO a donné procuration à Mme Aline MOUSEGHIAN (jusqu'à 18h50)
Mme Abila CIPRIANI a donné procuration à M. Régis CADEGROS (à compter de 23h28)
Mme Dudu TOPALOGU a donné procuration à M. Gilles GRECO (jusqu'à 18h47, et à compter de 23h15)
Mme Patricia SIMONIN-CHAILLLOT a donné procuration à M. Jean MINNAERT (jusqu'à 19h46)
M. Romain PIPIER a donné procuration à Mme Christiane MARQUET-MASSARDIER (jusqu'à 18h48 et à compter de 23h40)
Mme Nathalie ROBERT a donné procuration à Mme Isabelle SURPLY
Mme Juliette BOULLIAT a donné procuration à Mme Andonella FLECHET (à compter de 00h30)
M. Jean-Luc BOUCHACOURT a donné procuration à M. Jean-Luc DEGRAIX (à compter de 00h22)

SECRÉTAIRE ÉLUE POUR LA DURÉE DE LA SESSION

Mme Catherine CHAPARD.

PATRIMOINE COMMUNAL - CESSION PARTIELLE DU CHEMIN RURAL DU PONT NANTIN À SAINT-JEAN BONNEFONDS AU PROFIT DE MONSIEUR FRANÇOIS ORLOWSKI

M. Régis CADEGROS expose ce qui suit :

La ville de Saint-Chamond a été sollicitée par Monsieur François ORLOWSKI afin de pouvoir acquérir une partie du chemin rural « du Pont Nantin à Saint-Jean Bonnefonds », Lieu-dit « Au Mas » en limite du lieu-dit « Les Barraques ». Ce terrain correspond aujourd'hui à une prairie exploitée, situé au milieu de parcelles également propriétés de sa famille, étant précisé que ces parcelles sont louées à des agriculteurs.

Ce chemin, n'étant plus matérialisé au sol et n'ayant plus d'usage de desserte, ne présente pas d'intérêt particulier pour la commune.

Il a été convenu de lui céder une partie du chemin rural comme tracé sur le plan annexé.

L'enquête publique préalable, organisée par la commune, s'est déroulée du 25 novembre au 9 décembre 2024. La commissaire enquêtrice a émis un avis favorable au projet présenté par la mairie de Saint-Chamond.

Les avis des domaines ont été rendus les 8 juin 2023 et 20 décembre 2024. Le terrain a été estimé à 0,30 euros le mètre carré soit 1 230 euros pour environ 4 100 m²

L'acquéreur a donné son accord pour une acquisition à ce prix.

Les frais de notaire et de géomètre seront à la charge de l'acquéreur.

Maître Jean-Christophe GENEVRIER, notaire à Saint-Chamond, représentera la commune pour cette vente.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir discuté et délibéré,

A l'**unanimité** des suffrages exprimés par 37 voix pour,

2 abstentions

M. Jean MINNAERT ; Mme Patricia SIMONIN-CHAILLOT

DÉCIDE :

- **d'approuver** la cession au profit de Monsieur François ORLOWSKI, d'une bande de terrain du chemin rural « du Pont Nantin à Saint-Jean Bonnefonds » au prix de 0,30 euros le mètre carré,
- **de donner** tous pouvoirs à Monsieur le maire, ou à son représentant, à l'effet d'engager toutes démarches et de signer tous actes nécessaires à la réalisation de cette transaction,
- **d'imputer** la recette correspondante au budget général de la ville.

-----oooOooo-----

ONT SIGNÉ AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRÉSENTS.

Certifié,

Saint-Chamond, le 16/04/2025



Le maire,

Le secrétaire de séance,

Axel DUGUA

Catherine CHAPARD

Date de mise en ligne